

## Upec : un plan de retour à l'équilibre ; « Il provoque une colère que je partage » (J-L. Dubois Randé)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Interview n°313121 - Publié le 25/01/2024 à 15:30

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 26/01/2024 à 09:12



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Nous avons construit un plan de retour à l'équilibre financier pour la période 2024-2026 ou 2027 au plus tard, car nous devons en sortir le plus vite possible. (...) Il prévoit, entre autres, des actions de mutualisation, des mesures sur la masse salariale, etc. », déclare [Jean-Luc Dubois-Randé](#), président de l'Université Paris Est Créteil, à News Tank le 24/01/2024.

L'université accuse un déficit de 7 M€, « qui s'explique par une augmentation du nombre de nos étudiants : 10 000 étudiants en plus en six ans, sans hausse substantielle de la dotation. Cela conduit à un décrochage ». Son président récusé le terme de « faillite » utilisé par des organisations syndicales.

La situation a conduit l'université à geler 20 % des moyens de fonctionnement en 2023, et 41 % des postes d'enseignants-chercheurs au recrutement 2024. « En interne, c'est vécu comme une injustice et cela provoque une colère, que je partage », dit-il.

Selon lui, le ministère semble avoir entendu : 6 M€ supplémentaires ont été obtenus fin 2023, que l'Upec (Université Paris-Est Créteil) voudrait voir soclés, et le Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) de l'Upec a été avancé de la vague 3 à la vague 2. « Ce sont des signaux d'accompagnement. »

Sur la politique de site, le président de l'Upec indique avancer dans la création d'un pôle ingénierie avec les écoles de Cachan, notamment l'EPE (Ecole polytechnique féminine - devenue EPE Ecole d'ingénieurs) et l'ESTP, et l'engagement du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires). Quant à la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) Paris Est Sup, il souhaite « réfléchir à une nouvelle coordination territoriale ayant vocation à succéder à la Comue, en s'appuyant sur les relations étroites que nous entretenons avec l'université Gustave Eiffel et l'École Vétérinaire d'Alfort et en s'ouvrant à de nouveaux partenaires ».

## « Une situation difficile qui impose des mesures de correction à court et moyen termes »

### L'Upec est-elle en faillite comme le laissent entendre certains syndicats ?

Non, d'autant que le terme de faillite n'a pas de sens pour un établissement public. Nous avons en effet un déficit établi, de 7 M€, qui s'explique par une augmentation du nombre de nos étudiants : 10000 en plus en six ans, sans hausse substantielle de la dotation. Cela conduit à un décrochage. Nous sommes donc dans une situation difficile qui impose des mesures de correction à court et moyen terme. Mais nous ne sommes pas les seuls, 60 % des universités accusent un déficit cette année ...

### Quelles mesures avez-vous décidées ?



Cela nous a permis d'économiser 5 M€ »

D'abord un gel des moyens de fonctionnement, de -20 % sur l'ensemble des dépenses hors salaires dès 2023. C'est beaucoup, mais cela n'a pas occasionné de difficultés insurmontables car les crédits sont rarement utilisés à 100 %. Cela nous a permis d'économiser 5 M€. Cela nous permet aussi d'accélérer le mouvement sur la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes, pour être dans un principe de réalité budgétaire.

### Allez-vous geler des postes ?

Oui, et c'est le plus désagréable. Comme toutes les universités, nous subissons une hausse mécanique de la masse salariale, qui vient s'ajouter à la hausse démographique propre à l'Upec. Celle-ci demande des moyens humains, notamment pour accompagner nos étudiants pour les faire réussir. Nous avons donc gelé 41 % des postes d'E-C (enseignant(s)-chercheur(s)) au recrutement 2024, soit 27 postes. La campagne d'emploi des personnels Biats (Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) a en revanche été maintenue, et nous avons même créé des postes.

En interne, c'est vécu comme une injustice et cela provoque une colère que je partage. Nous faisons pourtant tout ce qui nous est demandé : du développement territorial, de l'apprentissage pour professionnaliser les jeunes, de la diversité sociale en application des principes républicains pour répondre à la demande des élus et des familles, une recherche d'excellence avec un taux de réussite à l'ANR (Agence nationale de la recherche) supérieur à la moyenne nationale, la présence dans les meilleurs classements internationaux ou la participation à des projets d'envergure comme l'IHU (Institut hospitalo-universitaire) avec Saclay ou le PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche) en psychiatrie, etc.

### Avez-vous l'impression de ne pas être entendu par l'État ?

Cette année, nous avons beaucoup interpellé l'État; les parlementaires et les élus des collectivités se sont eux aussi mobilisés, et cela a porté ses fruits. Nous avons été reçus par le directeur de cabinet de Sylvie Retailleau [Olivier Ginez à l'époque] et il a reconnu qu'ils avaient sous-estimé cette pression démographique sur l'Est francilien - qui va perdurer d'ailleurs.



Nous avons beaucoup interpellé l'État »

Nous avons obtenu en fin d'exercice budgétaire 6 M€ supplémentaires visant à corriger cette inégalité et à compenser les mesures salariales, ce qui a permis de réduire très sensiblement le déficit.

### Mais cela suffira-t-il pour revenir à un budget à l'équilibre ?

Pas immédiatement, et c'est pour cela que nous avons construit un plan de retour à l'équilibre financier (PREF) pour la période 2024-2026 ou 2027 au plus tard, car nous devons en sortir le plus vite possible. Nous avons cherché à inclure la communauté universitaire au maximum dans sa préparation, en organisant deux séminaires sur le sujet, et en travaillant avec les composantes, laboratoires et directions pour préparer ce PREF.

Il prévoit, entre autres, des actions de mutualisation, des mesures sur la masse salariale, etc. En outre, j'ai demandé à l'État de socler ces 6 M€ obtenus fin 2023 pour sortir plus vite de ce déficit. Même si nous n'avons pas encore de réponse définitive pour cette demande, la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) semble nous avoir entendus.

Le Comp de l'Upec a été avancé de la vague 3 à la vague 2. Ce sont des signaux d'accompagnement.

### Les conditions d'études difficiles avaient été pointées lors de l'hiver dernier dans le bâtiment Pyramide. Sylvie Retailleau a confirmé que 7 M€ étaient débloqués par l'État pour la construction d'un nouveau bâtiment : comment avance ce projet ? En attendant, comment se déroulent les enseignements ?

Ces 7 M€ ne sont pas nouveaux : ils avaient déjà été annoncés par Jean Castex, alors Premier ministre en 2022, et nous avaient déjà été notifiés. Ce projet avance bien : le terrain sera cédé par le Maire de Créteil, proche de la future ligne 15 du métro ; le chantier va démarrer.

Mais il faudra un accompagnement de l'État pour faire un emprunt : nous plaidons pour que les 2 M€ du MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) mis actuellement chaque année sur la location du bâtiment Pyramide, soient redirigés vers ce nouveau bâtiment.

Quant aux conditions d'études dans le bâtiment Pyramide, elles se sont améliorées, car des travaux ont été faits. La grande mobilisation collective de 2023, y compris sur le plan judiciaire, a payé. Malgré tout, nous avons hâte de quitter ce bâtiment, c'est un de mes engagements depuis mon premier mandat.

## D'autres chantiers immobiliers importants sont-ils prévus en 2024 ?



### Un lieu totem en Île-de-France pour la formation des enseignants »

Nous avons inauguré l'IIEP (Institut d'études politiques) de Fontainebleau de l'Upec en décembre, avec la ministre, et c'est une réussite y compris pour les étudiants. Ce projet s'inscrit dans un projet plus vaste de constitution d'un pôle universitaire à Fontainebleau, dans le cadre du CPER (Contrat de plan État-région).

Nous allons aussi inaugurer un bâtiment sur le domaine départemental Adolphe-Chérioux à Vitry-sur-Seine, et nous allons poursuivre le développement de nouveaux bâtiments sur ce très beau campus, autour d'un pôle numérique et santé, avec un

soutien fort des collectivités, notamment le département du Val-de-Marne.

À Créteil, la faculté de santé est presque entièrement refaite et sera inaugurée fin 2024, de même qu'un nouveau bâtiment de recherche en biologie.

Nous avons aussi un projet que nous souhaitons pousser, celui d'un bâtiment à Aubervilliers pour l'Inspé. Nous avons rencontré plusieurs fois le rectorat à ce sujet, car il nous semble qu'il prendrait sens dans les réformes en cours (PPPE (Parcours préparatoire au professorat des écoles), internationalisation, master Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), etc) et symboliserait bien ce qui pourrait être la formation d'exception des enseignants. Il manque un tel lieu totem en Île-de-France, et je crois que nous avons été entendus.

## En décembre 2023, le président de la République a engagé une période de 18 mois pour aller vers un acte 2 de l'autonomie des universités. Qu'attendez-vous de cette réflexion ? N'est-ce pas une gageure pour des universités en difficulté financière ?

Tous les présidents d'université souhaitent plus d'autonomie, car il faut reconnaître qu'on n'y est pas ! Ce qu'on comprend du discours du président, c'est que le sujet du modèle économique semble posé. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Que demain, la SCSP (Subvention pour charges de service public), donc la part soclée de l'État sera moins importante pour le budget des universités, avec des volants plus souples pour la masse salariale et une part plus décisive venant de nos ressources propres ?

Nous ne sommes pas opposés au fait d'aller chercher plus de ressources, et d'ailleurs nous accélérons le mouvement, que ce soit sur la formation continue, l'apprentissage, la recherche, etc. Mais pour une université avec un positionnement original comme le nôtre, qui fait une recherche de qualité et accueille un public très divers, cela nécessite un accompagnement de l'État.

La crainte dans cette vision de l'autonomie qui s'esquisse, c'est qu'à un moment il y ait des perdants... déjà que beaucoup d'établissements sont aujourd'hui en asphyxie totale.

## Quelles sont les réflexions autour de la politique de site ?

Nous avançons dans la création d'un pôle ingénierie avec les écoles de Cachan, notamment l'EPF et l'ESTP, avec l'engagement du Crous. Nous entrons dans le concret avec la volonté de proposer pour la rentrée 2024 des parcours étudiants, de mettre en lien des chercheurs, etc. L'idée est de rester très agile.

## Quel avenir voyez-vous pour la Comue Paris Est Sup ?

Nous aurons en effet à réfléchir à une nouvelle coordination territoriale ayant vocation à succéder à la Comue Paris Est Sup, en s'appuyant sur les relations étroites que nous entretenons avec l'université Gustave Eiffel et l'école Vétérinaire d'Alfort et en s'ouvrant à de nouveaux partenaires tels que les écoles d'ingénieurs et les CMQ (Campus des métiers et qualifications), des lycées, etc. pour aller plus loin sur le continuum bac-3/+3.



Mettre sur la table la poursuite du pilotage de certains objets »

Il faudra aussi mettre sur la table la poursuite du pilotage de certains objets, comme le PUI (Pôle universitaire d'innovation) ou la formation doctorale. Nous mettrons en place des groupes de travail pour aboutir à une coordination territoriale qui ait du sens.

## Concernant les études de santé, la Cour des comptes invitait l'Upec à corriger certains aspects liés à la réforme de l'accès au premier cycle. Avez-vous déjà engagé des évolutions, sachant que la décision récente du Conseil d'État pourrait rebattre aussi un peu les cartes ?

Cette réforme va dans le bon sens. À l'Upec, cela a créé un mouvement interdisciplinaire très positif. Mais elle n'est pas terminée. Ce qu'a pointé la Cour des comptes concernant l'Upec, c'est une forme de déséquilibre qui tend à avantager les taux de réussite des étudiants des LAS (Licence avec option accès santé) disciplinaires au détriment de ceux de la Licence sciences pour la santé, et qu'il faut donc corriger. Nous réfléchissons à mutualiser certains parcours.

Ensuite, la décision du Conseil d'État a révélé l'hétérogénéité des épreuves orales, dans le contenu ou le poids dans la moyenne. Il faut sur-ement aménager des choses, et France Universités fera des propositions assez vite.

## Quelles sont les autres priorités en 2024 pour l'Upec ?

La vie étudiante est un véritable enjeu, avec l'aboutissement du schéma directeur et la mise en place d'un Parlement étudiant. Il y a aussi le sujet de la TEDS (Transition écologique pour un développement soutenable), qui consiste à obtenir le label DD&RS (Label développement durable et responsabilité sociale) - nous sommes à la moitié du chemin, c'est une mobilisation générale - mais plus globalement à être un laboratoire des transitions en lien avec les étudiants.



### Jean-Luc Dubois-Randé

**Président @ Université numérique en santé et sport (Uness)**

**Président @ Université Paris-Est Créteil (UPEC)**

#### Parcours

Depuis janvier 2020

[Université numérique en santé et sport \(Uness\)](#)

Président

Depuis septembre 2018

[Université Paris-Est Créteil \(UPEC\)](#)

Président

2010 - septembre 2018

[Université Paris-Est Créteil \(UPEC\)](#)

Doyen de la faculté de médecine

Février 2016 - janvier 2018

[Conférence des doyens des facultés de médecine](#)

Président

Avril 2014 - mars 2015

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation

Conseiller santé de Geneviève Fioraso

#### Établissement & diplôme

N.c. - 1990

[Université Paris-Est Créteil \(UPEC\)](#)

Doctorat en Physiologie de l'appareil respiratoire

Fiche n° 3562, créée le 29/04/2014 à 11:37 - Màj le 07/09/2022 à 10:59



### Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Catégorie : Universités

## Adresse du siège

61 avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex France

---

## Général

---

Date de création	1970
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Implantations (dont siège)	Créteil (siège), Vitry-sur-Seine, Sénart, Fontainebleau, Bonneuil-sur-Marne, Torcy, Livry-Gargan, Saint-Denis
Composantes	<ul style="list-style-type: none"><li>• 7 facultés : Droit, Médecine, Administration et échanges internationaux, Lettres, langues et sciences humaines, Sciences économiques et de gestion, Sciences de l'éducation, des sciences sociales et des activités physiques et sportives ; Sciences et technologie</li><li>• 5 instituts : IAE Paris-Est, Institut de formation en ergothérapie ; Institut de préparation à l'administration générale ; IUT de Sénart-Fontainebleau ; de Créteil/Vitry ; Institut d'urbanisme de Paris</li><li>• 3 écoles : Esipe (Ecole supérieure d'ingénieurs Paris Est Créteil), ESM - Formation &amp; Recherche en Soins, Espé</li><li>• 1 observatoire</li></ul>
Regroupement d'appartenance	Comue Université Paris-Est
PIA	Associée à l'I-Site Future, inventer la ville de demain
Présidence	Président : Jean-Luc Dubois-Randé (depuis le 07/09/2018)

## Effectifs étudiants

---

2006-07	25 877
2007-08	25 528
2008-09	29 144
2009-10	29 591
2010-11	27 397
2011-12	27 292
2012-13	27 993
2013-14	27 830
2014-15	26 469
2015-16	26 078
2016-17	26 659

2017-18	27 633
2018-19	29 525
2019-20	36 893
2020-21	38 633

Source(s) : Open Data Esri

---

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

### Effectifs de doctorants contractuels

---

2021-22	41
2020-21	155
2019-20	108
2018-19	48
2017-18	71
2016-17	95
2015-16	78
2014-15	89
2013-14	69
2012-13	95

Source(s) : Open Data Mesri

### Effectifs E-C titulaires

---

2021-22	840
2020-21	811
2019-20	817
2018-19	827
2017-18	827
2016-17	853
2015-16	839
2014-15	832
2013-14	818
2012-13	795
2011-12	788

2010-11 780

Source(s) : Open Data Mesri

---

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

### Produits encaissables (M€)

---

Budget initial 2023	299,2 M€
2022	273,5 M€
2021	255,3 M€
2020	248,2 M€
2019	241,4 M€
2018	233,9 M€
2017	229,8 M€
2016	225,2 M€
2015	221 M€
2014	221,9 M€
2013	218,4 M€
2012	228,0 M€

Source(s) : Open data MESR

---

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

### Dépenses de personnel (M€)

---

Budget initial 2023	229,4 M€
2022	220,4 M€
2021	204,1 M€
2020	192,3 M€
2019	195,3 M€
2018	188,9 M€
2017	186,3 M€
2016	181,9 M€
2015	178,5 M€
2014	178,0 M€

2013	175,9 M€
2012	170,4 M€
2011	168,6 M€
2010	165,2 M€

Source(s) : Open data MESR

### Fonds de roulement (en jours)

---

Budget initial 2023	8,0
2022	26,4
2021	44,5
2020	50,1
2019	46,5
2018	42,1
2017	43,2
2016	43,8
2015	46,0
2014	41,1
2013	47,7
2012	43,6
2011	45,7
2010	44,7

Source(s) : Open data MESR

### Fonds de roulement en jours de charges décaissables

#### Résultats PIA

---

Excellences	Vague 1 (2017) : 21,2M€
NCU	Projet PULSE (2018) : 10,2M€
EUR	Vague 2 (2019) : 11,15M€ pour 2 projets
AMI CMA	Vague 1 (2022) : 12,07M€ pour 1 projet

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »